



Recrutement

Trouver, qualifier et présenter les bons profils — en CDI, en CDD ou en alternance — à un prix connu d'avance.

DES HONORAIRES PARMIS LES PLUS BAS DU MARCHÉ

10 % du salaire annuel (non cadre) · **11 %** (cadre) · alternance dès **590 € HT**

Pourquoi passer par KOEVA Conseil

Recruter prend du temps pour un résultat souvent aléatoire : définition du poste, rédaction et diffusion de l'offre, tri des candidatures, entretiens. KOEVA Conseil prend en charge le sourcing et la présélection, et ne vous présente que 2 à 3 profils déjà qualifiés pour votre poste. Vous ne rencontrez que les bons candidats, à un tarif fixé dès la signature.

1. Recrutement classique — CDI et CDD

Pour vos postes permanents ou vos renforts, nous menons la recherche de bout en bout :

- analyse de votre besoin et définition du profil avec vous ;
- rédaction et diffusion de l'offre, approche directe des candidats ;
- présélection téléphonique et entretiens approfondis ;
- short-list argumentée de 2 à 3 candidats, avec fiche de synthèse pour chacun ;
- suivi jusqu'à l'intégration du collaborateur.

Grille tarifaire — recrutement classique

Honoraires calculés sur la rémunération brute annuelle du poste (fixe + variable contractuel), avec un montant minimum par mission. Tarifs HT.

Formule	Profil recruté	Honoraires	Exemple
Poste non cadre	Employés, assistants, commerciaux sédentaires et terrain, techniciens, agents de maîtrise.	10 % du brut annuel min. 2 500 € HT	3 500 € HT commercial à 35 000 €
Poste cadre	Responsables commerciaux, contrôleurs de gestion, managers, fonctions d'encadrement.	11 % du brut annuel min. 4 000 € HT	4 950 € HT contrôleur de gestion à 45 000 €

Échéancier de paiement

Échéance	Déclencheur	Part des honoraires
1. Lancement	Signature du mandat de recrutement — réglé avant le démarrage de la recherche	30 %
2. Short-list	Remise de la short-list de 2 à 3 candidats qualifiés	30 %
3. Recrutement	Signature du contrat de travail par le candidat retenu	40 %

Garantie de remplacement : si le candidat quitte l'entreprise ou si sa période d'essai est rompue avant son terme, nous relançons une fois la recherche sans honoraires supplémentaires, à condition que les factures de la mission aient été réglées à leur échéance.

2. Sourcing & recrutement d'alternants

Pour vos contrats d'apprentissage et de professionnalisation, une offre dédiée et adaptée à la base salariale d'un alternant. Contrairement à une école qui ne propose que ses propres étudiants, nous sourçons les candidats auprès de toutes les écoles et sur nos réseaux, vérifions leur formation, leur rythme et leur mobilité, et vous présentons une short-list de profils qualifiés.

Grille légale de rémunération des alternants (2026)

Base de calcul : SMIC mensuel brut de 1 867,02 € (en vigueur depuis le 1er juin 2026). La rémunération minimale d'un apprenti dépend de son âge et de l'année d'exécution du contrat (Code du travail, art. D. 6222-26).

Âge de l'alternant	1ère année	2ème année	3ème année
16 - 17 ans	27 % — 504,10 €	39 % — 728,14 €	55 % — 1 026,86 €
18 - 20 ans	43 % — 802,82 €	51 % — 952,18 €	67 % — 1 250,90 €
21 - 25 ans	53 % — 989,52 €	61 % — 1 138,88 €	78 % — 1 456,28 €
26 ans et +	100 % — 1 867,02 €	100 % — 1 867,02 €	100 % — 1 867,02 €

Montants minima légaux, base SMIC. Une convention collective de branche peut prévoir des montants supérieurs.

Grille tarifaire — alternance

Formule	Contenu	Tarif
Forfait simple	Sourcing dans toutes les écoles et CFA, présélection téléphonique, short-list de 2 à 3 profils qualifiés.	690 € HT
Forfait volume	À partir de 3 alternants recrutés la même année (ex. rentrée de septembre).	590 € HT / poste

Échéancier de paiement

Échéance	Déclencheur	Part des honoraires
1. Commande	Signature du bon de commande — réglé avant le démarrage du sourcing	50 %
2. Recrutement	Signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	50 %

3. Conditions de règlement

Ces conditions figurent dans le mandat de recrutement ou le bon de commande signé avant le début de chaque mission.

- **Démarrage** : la recherche commence à réception du mandat signé et du règlement de la première échéance.
- **Délai de paiement** : factures payables à 15 jours, par virement ou prélèvement SEPA.
- **Première échéance** : elle rémunère le travail de recherche engagé et reste acquise, quelle que soit l'issue de la mission.
- **Arrêt de la mission** : en cas d'abandon du poste par l'entreprise, ou de recrutement par un autre canal après la remise de la short-list, les échéances déjà dues restent à régler.
- **Candidats présentés** : si l'entreprise, ou une société qui lui est liée, embauche un candidat présenté par KOEVA Conseil dans les 12 mois suivant sa présentation, quel que soit le poste, la totalité des honoraires est due.
- **Exclusivité** : 3 mois sur le poste confié (recrutement classique).
- **Retard de paiement** : pénalités au taux de la BCE majoré de 10 points et indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. L441-10 du Code de commerce) ; la mission est suspendue jusqu'au règlement.

Contact

Site web : www.koeva-conseil.fr

Formulaire de contact : www.koeva-conseil.fr/contact

Email : contact@koeva-conseil.fr

Scannez pour accéder directement au formulaire de contact :

